



BOURSES LOGEMENT JOBS ETUDIANTS AIDES FINANCIÈRES



**Mme M-H HEREDIA - assistante sociale – Lycée A. Camus – Bât. F - rez-de-chaussée :
04,66,62,91,78,**

Mme S. CAYROU - Assistante sociale - CROUS Montpellier : 04,66,64,18,61,

Document réalisé par Mme Heredia.

LES BOURSES PUBLIQUES circulaire du 24-03-2022 – nor ESR2209377C

SAISIE DU DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

DU 18 JANVIER AU 15 MAI PRÉCÉDENT LA RENTRÉE CONCERNÉE

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

SIMULATEUR attention : il ne prend pas en compte les changements de situation intervenus depuis l'année de référence des ressources.

LA BOURSE :

- **EST calculée** sur les revenus des responsables légaux de **l'année N-2 et N-1 ou N-0** en cas de diminution de ressources familiales durables et notables (ex. : séparation, divorce, maladie, chômage, décès, invalidité, retraite, tps partiel, disponibilité, etc.)
- **EST payée de septembre à juin**, soit 10 mois, et pendant les vacances d'été pour l'étudiant-e : orphelin, pupille de la nation, réfugié ou protection subsidiaire, originaire d'une collectivité d'outre-mer, pris-e en charge par l'aide sociale à l'enfance.
- **Peut être demandée durant l'année d'études** en cas de changement de situation (décès, chômage, invalidité, etc.)
- **Peut être suspendue et remboursée** en cas de non assiduité en cours, aux TP et TD, et d'absence aux examens.
- **N'EST PAS attribuée aux étudiants en alternance** car ils sont salariés.
- **Peut être attribuée si poursuite d'études dans établissement d'un pays de l'Union européenne, agréé** par le Ministère de l'enseignement supérieur (pour obtenir la liste des établissements s'adresser au CROUS).



Bourse au mérite enseignement supérieur :

être un futur étudiant boursier

avoir obtenu la mention Très bien au baccalauréat

est attribuée pendant trois ans maximum sans redoublement

est versée automatiquement sans démarche particulière de l'étudiant.

Aide à la mobilité ParcoursSup :

- Une subvention de 500 € est attribuée aux étudiants boursiers scolarisés dans une autre académie que leur académie d'origine.
- L'étudiant boursier n'a aucune démarche à faire (en cas de problème transmettre certificat de scolarité à votre ancienne académie et demander le transfert de votre D.S.E. vers votre nouvelle académie).

BOURSES PRIVEES

TOUTES FILIÈRES D'ÉTUDES

Rotary Club :

<https://www.rotary.org/fr/our-programs/scholarships>

Bouygues :

<http://www.fondationfrancisbouygues.com/>

http://www.fondationfrancisbouygues.com/wp-content/uploads/2020/01/2020-_DOSSIER_CONFIDENTIEL_DE_CANDIDATURE.pdf

Dépôt des dossiers du 1er au 31 mai.

La Fondation de France :

30 fondations attribuent chaque années 2200 bourses d'un montant moyen de 3500 € annuels.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses>

Fondation de France Régionale :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation-de-france-mediterranee>

ETUDES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Fondation Lagardère :

<https://www.fondation-jeanluclagardere.com/bourses/presentation>

Bourse de la SCAM : La Société Civile des Auteurs Multimédia (Scam) donne un coup de pouce aux auteurs d'oeuvres filmiques et d'art numérique à travers les différentes bourses qu'elle dispense.

<https://www.scam.fr>

BOURSES PRIVEES

PRESSE ÉCRITE

Fondation Varenne :

<https://www.fondationvarenne.fr/nos-missions/appui-au-journalisme/les-bourses-daide/>

ETUDES SCIENTIFIQUES

L'Oréal :

Bourse pour étudiante exclusivement, dans le domaine scientifique.

<https://www.forwomeninscience.com/fr/fellowships/217394880>

Dépôt des dossiers de janvier à avril

Fondation Georges Besse :

<https://www.fondationbesse.com/fgb/>

ETUDES DANS LA FINANCE

Fondation DFCG :

<http://www.fondationdfcg.org/bourse-detude/>

Brochure : <http://www.fondationdfcg.org/wp-content/uploads/2011/08/Fondation-12-pages-web.pdf>

Dépôt des dossiers en juin

BOURSES POUR LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

Fondation Auchan :

<https://www.auchan-retail.com/fr/nos-fondations/>

<https://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/les-bourses-et-aides-privees/prix-special-associations-etudiantes-de-la-fondation-89048>

LOGEMENT ETUDIANT : Rechercher un logement

Les résidences gérées par les CROUS La demande de logement se fait sur le site :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Consultation des logements disponibles en mai

Saisie de vos demandes de logement de juin à juillet (4 choix autorisés)

Si pas de logement attribué : deuxième campagne d'attribution de logements de juillet à septembre.

Les résidences privées

<https://www.adele.org/>

<https://www.location-etudiant.fr/>

<https://www.lokaviz.fr/>

<https://www.studylease.com/>

La Mairie de Nîmes propose un service dédié au logement des jeunes

<https://habitatjeunes30.fr/>

Les foyers jeunes travailleurs peuvent être accessibles aux étudiants en alternance.

EN CAS DE LITIGE AVEC VOTRE BAILLEUR-PROPRIETAIRE :

Vous pouvez **consulter gratuitement les juristes de l'ANIL** (association nationale pour l'information sur le logement), présents dans tous les départements.

<https://www.anil.org/>

Logement : les aides financières

Le garant solidaire

- **Un garant solidaire** se porte caution en cas de dégradation du logement. La garantie **VISALE** vient en aide aux étudiants qui n'ont pas de garant

<https://www.visale.fr>

- **Le mois de caution**, Il peut vous être prêté par :

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

- **L'assurance habitation** couvre le logement contre dégâts des eaux, incendie, etc.
- **L'ouverture des compteurs d'énergie et d'eau** est payante pour les **logements vides**, pour les **logements meublés**, une provision est comptabilisée dans le loyer.

L'allocation logement

- Aide versée par les CAF (caisses d'allocations familiales) à tout étudiant sans tenir compte des revenus des parents. **Simulation et demande sur**

<https://www.caf.fr/>

Les jobs étudiants et les ressources

Emploi d'assistant-e d'éducation : Faites une candidature spontanée directement auprès des établissements scolaires (école, collège et lycée).

Service civique via le site : <https://www.service-civique.gouv.fr/> (18 à 25 ans, 24 h par semaine, 600 € de salaire mensuels).

Les entreprises de restauration rapide emploient des étudiants sur des temps partiels.

Les entreprises privées (grandes enseignes) recrutent des emplois saisonniers durant l'été. Faire votre demande plusieurs mois à l'avance.

LE CUMUL BOURSE ET SALAIRE : **est possible** sans limitation de ressources, **SAUF** pour les apprentis-alternants, les fonctionnaires, les demandeurs d'emploi, les internes en médecine (voir Annexe 2.4 de la circulaire).

PRIME d'Activité : concerne **l'étudiant salarié** percevant un salaire mensuel d'un montant d'au moins 1008,51 euros. Elle est versée par la **CAF**.

Le Revenu Minimum Etudiant : Vous pouvez demander le RSA jeune actif si vous êtes français âgé de 18 à 25 ans et que vous résidez en France.

Vous devez avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein (au moins 3 214 heures) au cours des 3 ans précédant la date de votre demande. Il est versé par la CAF.

AUTRES AIDES

1 jeune / 1 solution : accompagner, former, et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans, sur tous les territoires.

https://www.1jeune1solution.gouv.fr/?utm_source=mes-aides-beta&utm_medium=menu

WIZBII : un service en ligne pour permettre aux étudiants de connaître les aides auxquelles ils ont droit : un simulateur d'aides nationales et régionales à partir d'un questionnaire sur leur situation (et celle de leurs parents).

<https://www.wizbii.com/>

Prêt étudiant garanti par l'Etat, ses caractéristiques :

- Sans caution personnelle ni conditions de ressources
- Pas de garantie parentale ni d'un tiers
- Montant maximum : 20 000 euros
- Durée minimale : 2 ans
- Remboursement en différé possible

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/prest-etudiant-garanti-par-l-etat-1723#item2>

Pass Culture : ce dispositif te permet d'avoir accès à une application sur laquelle tu disposes d'un crédit de 20 à 300 euros pour découvrir et réserver directement sur l'application des offres culturelles.

<https://pass.culture.fr/nosapplications/>

SNCF – tarifs réduits, des réductions sur tous vos voyages

- jusqu'à 9 trajets par mois où vous ne payez que la réservation
- -50% de réduction sur le plein tarif Loisir à partir du 10^e trajet
- carte disponible en gare et boutique

<https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/cartes-tarifs-grandes-lignes/eleves-apprentis>



Service social en faveur des étudiants

Présents dans toutes les académies les assistants sociaux sont rattachés aux CROUS. Leur rôle :

- **Vous Informent sur vos droits et procédures** : bourse sur critères sociaux, aide au mérite, aide à la mobilité internationale, passeport mobilité, programme ERASMUS, santé, aides financières, etc.
- **Instruisent des dossiers d'aides financières appelés « Aide Spécifique Ponctuelle »** : en réponse à des problèmes financiers ponctuels : retard allocation logement, frais d'entrée dans logement, retard paiement de bourse, problème financier imprévu, etc.
- **Instruisent des dossiers « d'Aide Spécifique Annuelle »** : remplace la bourse dans les situations non prise en compte par la circulaire des bourses : autonomie avérée, rupture familiale, reprise d'études après 28 ans, autre situation particulière à évaluer avec le travailleur social.